



Un Espace - Un Peuple - Un Destin

COMMUNIQUE DU COLLEGE DES CHEFS D'ETATS DE LA CONFEDERATION DES ETATS DU SAHEL (AES)

Le Collège des Chefs d'Etat de la Confédération AES regrette la destruction d'un drone des Forces Armées et de Sécurité de la République du Mali, immatriculé TZ-98D, suite à un acte d'hostilité du régime algérien, dans la nuit du 31 Mars au 1er Avril 2025, à Tin-Zaouatène, cercle d'Abeibara, dans la région de Kidal.

Le Collège des Chefs d'Etat de la Confédération AES rappelle, qu'en application de sa décision en date du 22 Décembre 2024, il a décidé, entre autres mesures, de faire de l'espace confédéral un théâtre unique d'opérations militaires. Par conséquent, le Collège des Chefs d'Etat de la Confédération de l'AES considère la destruction du drone des Forces Armées et de Sécurité maliennes, comme étant une agression visant tous les États membres de la Confédération AES et une voie perfide de promouvoir le terrorisme ainsi que de contribuer à la déstabilisation de la région.

Cet incident est d'autant plus grave, qu'il ressort des conclusions de l'enquête, que la destruction du drone a empêché la neutralisation d'un groupe terroriste qui planifiait des actes terroristes contre l'AES.

Le Collège des Chefs d'Etat de la Confédération de l'AES condamne avec la plus grande énergie cet acte irresponsable du régime algérien, en violation du droit international et à rebours des relations historiques et



fraternelles entre les peuples de la Confédération AES et le peuple algérien.

En outre, le Collège des Chefs d'Etat de l'AES décide de rappeler pour consultations les Ambassadeurs des États membres accrédités en Algérie.

Le Collège des Chefs d'Etat de l'AES, d'une part, rappelle au régime algérien que l'éradication du terrorisme demeure une lutte existentielle pour l'AES, d'autre part, exige de lui d'adopter une posture constructive et de contribuer enfin, à la promotion de la paix et de la sécurité dans notre région.

Enfin, le Collège des Chefs d'Etat de la Confédération de l'AES rassure les populations que les Forces de défense et de sécurité demeurent pleinement mobilisées pour assurer leur sécurité et défendre l'intégrité de l'espace confédéral.

Fait à Bamako, le 6 Avril 2025.

Général d'Armée Assimi GOITA



**Président de le Transition,
Chef de l'Etat de la République du Mali,
Président de la Confédération des États du Sahel (AES)**

